

Association Départementale



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DU FINISTERE

Association loi 1901
Siège social : 8, rue de Rosmadec
BP 382
29191 QUIMPER CEDEX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



Association Départementale



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DU FINISTERE

Association loi 1901

Siège social : 8, rue de Rosmadec

BP 382

29191 QUIMPER CEDEX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la



comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 150 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 178 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 133 sur 210 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 8 559,50 € le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 14 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 9 035,66 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 12 autres comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental, bien qu'important compte tenu de vos moyens, n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 18 décembre 2014

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE 29 FINISTERE

ACTIF	31.08.2014			31.08.2013	PASSIF	31.08.2014	31.08.2013
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	70 349,57	73 489,28
Terrains					Report à nouveau	658 852,16	649 644,58
Constructions					Résultat de l'association	-76 439,27	-105 062,85
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	18 059,81	18 059,81			Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	652 762,46	618 071,01
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts	4 877,89	4 877,89			Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	18,15	9 249,60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 937,70	22 937,70			TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	18,15	9 249,60
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	762,12		762,12	2 385,02	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	1 436,50	213,00	1 223,50	354,30	Avances & acomptes reçus	136,20	413,05
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	10 854,20	5 402,32
Autres créances (dont erreurs débitrices)	12 964,30		12 964,30	11 769,52	Dettes fiscales et sociales	2 233,59	1 819,99
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	16 454,37	12 420,89
Disponibilités	676 544,70		676 544,70	634 232,62	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	9 035,66	1 364,60
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	691 707,62	213,00	691 494,62	648 741,46	TOTAL DETTES	38 714,02	21 420,85
TOTAL GENERAL	714 645,32	23 150,70	691 494,62	648 741,46	TOTAL GENERAL	691 494,63	648 741,46

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE 29 FINISTERE

COMPTE DE RESULTAT	2013/2014	2012/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	147 625,59	157 525,18
Ventes de produits pour cessions	250 740,26	183 434,41
Prestations de service et animations	188 617,77	160 646,12
Subventions d'exploitation	524 771,97	521 022,31
Produits divers de gestion courante	62 195,75	32 298,03
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	9 231,45	11 143,43
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 183 182,79	1 066 069,48
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	157 722,36	142 782,05
Variation des stocks de fournitures à céder	-225,00	-1 704,34
Achats de fournitures administratives	610,00	188,40
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	943 000,65	882 003,10
Impôts et taxes	934,85	1 048,60
Salaires bruts	4 625,05	2 719,68
Charges sociales	1 778,18	1 063,39
Autres charges	71 034,21	70 673,55
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	80 663,94	56 784,85
Dotations aux provisions	213,00	
Engagements à réaliser sur subventions affectées		9 249,60
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 260 357,24	1 164 808,88
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-77 174,45	-98 739,40
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	4 516,44	5 603,92
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	12 951,97	11 275,57
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	17 468,41	16 879,49
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	17 468,41	16 879,49
RESULTAT COURANT (I + II)	-59 706,04	-81 859,91
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	23 484,21	21 995,19
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions	1 380,00	10 920,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 864,21	32 915,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	41 597,44	51 740,24
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		4 377,89
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	41 597,44	56 118,13
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-16 733,23	-23 202,94
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-76 439,27	-105 062,85

TOTAL DES PRODUITS

1 225 515,41

1 115 864,16

TOTAL DES CHARGES

1 301 954,68

1 220 927,01

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE 29 FINISTERE

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2014. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

	Exercice clos	Exercice précédent
Les données caractéristiques sont :		
Total du bilan :	691 494,62 €	648 741,46 €
Résultat de l'exercice :	-76 439,27 €	-105 062,85 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	178	210
dont coopératives et foyers agrégés :	150	133
dont coopératives et foyers non agrégés :	28	77
Nombre de coopérateurs :	22 270	22 966
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	0	0
soit un équivalent temps plein de	0	0 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2013/2014 s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2013/2014 à 43 962 € soit environ 3,60%

du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.							
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.							
Résultat exercice :	-76 439,27	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>-3 298,04</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>-73 141,23</td><td>pour les C.R.F. agrégés</td></tr> </table>	— dont	-3 298,04	pour le siège départemental	— dont	-73 141,23	pour les C.R.F. agrégés
— dont	-3 298,04	pour le siège départemental						
— dont	-73 141,23	pour les C.R.F. agrégés						
Autres créances :	12 964,30	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>4 404,80</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>8 559,50</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs</td></tr> </table>	— dont	4 404,80	pour le siège départemental	— dont	8 559,50	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
— dont	4 404,80	pour le siège départemental						
— dont	8 559,50	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs						
entre total actif et total passif constatés dans		14 C.R.F. agrégés.						
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des		comptes annuels.						
Autres dettes :	9 035,66	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>0,00</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>9 035,66</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs</td></tr> </table>	— dont	0,00	pour le siège départemental	— dont	9 035,66	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
— dont	0,00	pour le siège départemental						
— dont	9 035,66	pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs						
entre total actif et total passif constatés dans		12 C.R.F. agrégés.						
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des		comptes annuels.						
Disponibilités :	676 544,70	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>90 357,62</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>586 187,08</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	— dont	90 357,62	pour le siège départemental	— dont	586 187,08	pour les C.R.F. agrégés,
— dont	90 357,62	pour le siège départemental						
— dont	586 187,08	pour les C.R.F. agrégés,						
soit en moyenne environ		3 907,91 par C.R.F. agrégé.						

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	80 663,94	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>0,00</td><td>pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>80 663,94</td><td>pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives</td></tr> </table>	— dont	0,00	pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements	— dont	80 663,94	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
— dont	0,00	pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements						
— dont	80 663,94	pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives						
soit en moyenne environ		537,76 par C.R.F. agrégé.						
Total des produits :	1 225 515,41	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>76 581,25</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>1 148 934,16</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	— dont	76 581,25	pour le siège départemental	— dont	1 148 934,16	pour les C.R.F. agrégés,
— dont	76 581,25	pour le siège départemental						
— dont	1 148 934,16	pour les C.R.F. agrégés,						
soit en moyenne environ		7 659,56 par C.R.F. agrégé.						
Total des charges :	1 301 954,68	<table border="0"> <tr><td>— dont</td><td>79 879,29</td><td>pour le siège départemental</td></tr> <tr><td>— dont</td><td>1 222 075,39</td><td>pour les C.R.F. agrégés,</td></tr> </table>	— dont	79 879,29	pour le siège départemental	— dont	1 222 075,39	pour les C.R.F. agrégés,
— dont	79 879,29	pour le siège départemental						
— dont	1 222 075,39	pour les C.R.F. agrégés,						
soit en moyenne environ		8 147,17 par C.R.F. agrégés						
Résultat net moyen :		-487,61 par C.R.F. agrégé.						

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE		
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel salarié par l'association départementale	0,1	0,1
Total	1,1	1,1

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	138	119
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	0	
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	117	102
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	NON	NON
Participants aux séances de formation (estimation)	NON	NON

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 29 FINISTERE

ACTIF	31.08.2014			31.08.2013	PASSIF	31.08.2014	31.08.2013
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	70 349,57	73 489,28
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	-3 298,04	-3 139,71
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	18 059,81	18 059,81			TOTAL FONDS PROPRES	67 051,53	70 349,57
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges		
Autres prêts	4 877,89	4 877,89			Fonds dédiés sur subventions	18,15	9 249,60
Dépôts et cautionnements					TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	18,15	9 249,60
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 937,70	22 937,70					
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	762,12		762,12	2 385,02	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		390 112,94
Coopératives et usagers divers	1 436,50	213,00	1 223,50	354,30	Avances & acomptes reçus	136,20	413,05
Comptes courants OCCE					Fournisseurs	10 854,20	5 402,32
Autres créances	4 404,80		4 404,80	5 758,78	Dettes fiscales et sociales	2 233,59	1 819,99
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	16 454,37	12 420,89
Disponibilités	90 357,62		90 357,62	481 270,26	Autres dettes		
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	96 961,04	213,00	96 748,04	489 768,36	TOTAL DETTES	29 678,36	410 169,19
TOTAL GENERAL	119 898,74	23 150,70	96 748,04	489 768,36	TOTAL GENERAL	96 748,04	489 768,36

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 29 FINISTERE

COMPTE DE RESULTAT	2013/2014	2012/2013
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	39 987,30	40 220,80
Ventes de produits pour cessions	6 277,65	6 203,30
Prestations de service et animations	5 243,25	6 129,75
Subventions d'exploitation		18 000,00
Produits divers de gestion courante	7 153,03	2 182,96
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	9 231,45	11 143,43
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	67 892,68	83 880,24
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	7 121,10	5 988,24
Variation des stocks de fournitures à céder	-225,00	-1 704,34
Achats de fournitures administratives	610,00	188,40
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	46 164,98	41 703,85
Impôts et taxes	934,85	1 048,60
Salaires bruts	4 625,05	2 719,68
Charges sociales	1 778,18	1 063,39
Autres charges	12 304,08	23 515,74
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions	213,00	
Engagements à réaliser sur subventions affectées		9 249,60
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	73 526,24	83 773,16
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-5 633,56	107,08
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	4 516,44	5 603,92
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	163,17	133,54
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	4 679,61	5 737,46
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	4 679,61	5 737,46
RESULTAT COURANT (I + II)	-953,95	5 844,54
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	2 628,96	5 487,14
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions	1 380,00	10 920,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 008,96	16 407,14
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	6 353,05	21 013,50
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		4 377,89
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 353,05	25 391,39
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-2 344,09	-8 984,25
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-3 298,04	-3 139,71

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2014, dont le total est de 592 233,27 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de 3 298,04 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	5 369,65			5 369,65
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	11 905,88			11 905,88
Mobilier de bureau	784,28			784,28
Immobilisations en cours				
Total	18 059,81			18 059,81

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Il n'y a pas eu d'investissements, de cessions ou de mises au rebut au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	5 369,65			
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	11 905,88			
Mobilier de bureau	20%	784,28			784,28
Total		18 059,81			784,28

2. Immobilisations financières

Avances aux coopératives

4 877.89

Dépréciation

- 4 877.89

0.00

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

4. Avances et acomptes versés

Néant.

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	1 436,50	213,00	1 223,50
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	1 436,50	213,00	1 223,50

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Néant.

7. Autres créances

Aide CAC FD à recevoir 4 404.80

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant.

9. Disponibilités

Banque 87 467.59
Intérêts à recevoir 2 890.03
90 357.62

10. Charges constatées d'avance

Néant.

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel				
Provisions pour charges				
Immobilisations financières	6 257,89		1 380,00	4 877,89
Usagers		213,00		213,00
Autres créances				
Provisions pour dépréciations	6 257,89	213,00	1 380,00	5 090,89
TOTAL	6 257,89	213,00	1 380,00	5 090,89

Dotations / reprises d'exploitation 213,00
Dotations / reprises financières 1 380,00
Dotations / reprises exceptionnelles
Total 213,00 1 380,00

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Comenius	9 249,60		9 231,45	18,15
Fonds dédiés	9 249,60		9 231,45	18,15

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Avances et acomptes reçus

Coopératives clôturées 136.20

6. Fournisseurs

Fournisseurs 215.00
 Fournisseurs, factures non parvenues 10 639.20
10 854.20

7. Dettes fiscales et sociales

Rémunérations dues 887.04
 Congés payés 159.80
 Urssaf 401.80
 Retraite complémentaire 93.74
 Prévoyance 42.08
 Uniformalion 84.83
 Autres 564.30
2 233.59

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Fédération Nationale 16 454.37

9. Autres dettes

Néant.

10. Produits constatés d'avance

Néant.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1. Cotisations**

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	22 270	22 966
Cotisation nationale par coopérateur	0,95 €	0,93 €
Cotisation départementale par coopérateur (moyenne)	0,85 €	0,77 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	39 987,30	39 042,20
Cotisations versées à la Fédération	21 156,50	21 358,38
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	21 156,50	21 358,38

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Comenius		18 000.00
Subventions conseil général		
Subventions communes		
Autres subventions		
Total		18 000.00
Dont versées aux coopératives		18 499.16

3. Produits exceptionnels

Dons 849.46
 Produits sur exercices antérieurs 1 779.50
 Reprises sur provisions exceptionnelles 1 380.00
4 008.96

4. Charges exceptionnelles

Charges sur exercices antérieurs 6 353.05

V - AUTRES INFORMATIONS**1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée**

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances trimestrielles de : 621.68 €. Echéance du contrat : 10/15) 4 351.16

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Non significatif.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par l'ESPE de Bretagne, de locaux situés 8 rue de Rosmadec à Quimper.

b) Bénévolat

Faute de moyen fiable pour le recenser, le bénévolat n'a pas été valorisé.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La banque postale :**

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale (convention du 01/09/2003). Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	117	179
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	473 697,29	562 176,03
Montant des intérêts perçus (avant frais)	3 705.50	4 269.11
Montant des frais de gestion		
Montant des intérêts nets perçus	3 705.50	4 269.11
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%